REPUBLIQUE FRANCAISE



Département de Mayotte

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

Séance du 02 août 2020,

Délibération n°21/SIDEVAM976/2020

Nombre de Délégués

En exercice: 34 Présents: 30 Votant: 34 Procurations: 4



Obiet : Election du 9^{ème} Vice -Président du SIDEVAM976

L'an deux mille vingt et le deux août, le Comité Syndical du SIDEVAM976, s'est réuni, sur convocation de son Président Assani Saindou BAMCOLO à la MJC de M'roalé commune de Tsingoni.

Etaient Présents:

M.Chams- Eddine Mohamed FAZUL délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. Saidy ABDOU OUSSENI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. Issoufi MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

Mme. Salimata MOHAMED, déléguée Communauté des Communes de Petite-Terre

M. OUSSENI AI-Hadi, délégué CADEMA

M. DJAFFOU Mouhamadi, délégué CADEMA

Mme. MAHAMOUDOU Liza, déléguée CADEMA

Mme. SAINDOU COMBO Nadjati, déléguée

CADEMA

M.MOHAMED MROUDJAE Issoufa, délégué 3C0

Mme. ABDOU ELOIHIDE Dhatia, déléguée 3C0

Mme. RIDHOI Zainabou, déléguée 3C0

M. ABDALLAH Houssamoudine, délégué 3C0

M. KELLY-AMADI Maka Ayoub Khan, délégué 3C0

Syndicat Intercommunal "Elimination de Valorisation des Déchets de Mayotte976

SIDEVAM976 rue de primaire 97650 Dzoumogné • 02 69 62 Fax • 02 69 62 53

et

86-

l'école Té'. 07 84 •

M. SAID-SOUFFOU soula, délégué 3C0

Mme. MDALLAH Anlamati, déléguée 3CO

M. NOUDJOUM Madi Assani, délégué 3C0

M. Chadhouli ABDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Assani SAINDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Wildal-Habib ALI HADHURAMI, délégué Communauté des Communes du Sud

Mme. Hissani JEAN RENE, déléguée Communauté des Communes du Sud

Mme. Intia ABDALLAH, déléguée Communauté des Communes du Sud

M.Mohamadi Colo SOILIHI MADI, délégué Communauté des Communes du Sud

M.Attoumani BLACK ABDULLAH, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Said M'KIDAR, déléguée Communauté des Communes du Nord

Mme. Hidaia DJANFAR, déléguée Communauté des Communes du

Nord M.Charafoudine MADI, délégué Communauté des Communes du

Nord M. Said Issouf IDRISSA, délégué Communauté des Communes du

Nord

M. Sélémani HAMISSI, délégué Communauté des Communes du Nord

M. Mohamadi Ali BACAR, délégué Communauté des Communes du

Mme. Anrifia SAIDINA, déléguée Communauté des Communes du ord



Procuration:

M. CHAMSIDINE Moustoifa, délégué Communauté des Communes du Nord donne procuration à

M. SAID Mkidar, délégué Communauté des Communes du Nord.

Mme. Rifcati OMAR FOUNDI, déléguée Communauté des Communes du Sud donne procuration à M. Chadhouli ABDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

Mme. ABDALLAH Oidhuati, déléguée 3CO donne procuration à M. ABDALLAH Houssamoudine, délégué 3CO

M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou, délégué 3CO donne procuration à M. NOUDJOUM Madi Assani délégué 3CO.

Syndicat Intercommunal d'Elimination de Valorisation des Déchets de Mayotte976

SIDEVAM976 rue de primaire 97650 Dzoumogné • 02 69 62 - Fax • 02

Un scrutin a eu lieu, conformément à l'article 1511-1 du CGCT et M. OUSSENI Al-Hadi, délégué CADEMA a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

et l'école ré]. 07 84

86 -

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5212-1 et L.5211-2, L'article L .2122-7-1 et L .2122-7-2 et suivants ;

Vu la délibération n ⁰ 12/SIDEVAM976/2020 fixant le nombre de Vice-Présidents au SIDEVAM976 en date du 2 août 2020 •

Le Président :

Après avoir rappelé les règles d'élection, le Président demande s'il y a des candidats pour le poste du 9 ème Vice-President.

	Nom Prenom	Col ectivite d'origine
Un seul candi at	M. Mohamadi Co o SOILIHI MADI	Communaute des Communes du Sud

Le déroulement du vote à bulletin secret

Le comité syndical a désigné deux assesseurs :

✓ Mme RIDHOI Zainabou déléguée 3CO

✓M. BOINAHERY Ibrahim délégué (suppléant) 3 0



Résultats du scrutin

Nombre de mem res presents a l'appel n'ayant pas pris au vote	
Nombre de votants (enveloppes eposees)	34
Nombre de suffrages declares ar le bureau art. L. 66 du code electoral) nuls	0
Nombre de bulletins blancs (art. L 65 u code electoral	
Nombre de suffrages exprimes	34
Majorite absolue	18

Proclamation de l'élection du neuvième Vice- Président

A l'unanimité, Monsieur Mohamadi Colo SOILIHI MADI a été proclamé neuvième

Vice-Président du SIDEVAM976 et a été immédiatement installé.

Syndicat Intercommunal d'Elimination de Valorisation des Déchets de Mayotte976

SIDEVAM976 rue de primaire 97650 Dzoumogné • 02 69 62 - Fax • 02 69 62 53

86-

Ont signé sur le registre les membres présents.

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération est affiché au siège, rue de l'école primaire, 97650 Dzoumogné et que les convocations ont été faites le 27/07/2020

Fait à Dzoumogné, /e 03 août 2020

LE Président du SIDEVAM

PREFECTURE DE MAYOTTE

REQULE 0 6 AMIT 2020

D. FR. C. L. M. ABDALLAH HOUSSAMOUdine

976,

et l'école Té'. 07 84

86 -